

Plagiat à l'Uni de Neuchâtel: enfin une vraie enquête

PLAGIAT — Le ministre de l'Education Philippe Gnaegi réagit huit mois après l'éclatement du scandale à l'Université de Neuchâtel.

Par **Ludovic Rocchi**. Mis à jour le 25.04.2013 **8 Commentaires**

Désormais, le ministre neuchâtelois de l'Education Philippe Gnaegi (PLR) se mure dans le silence. □Image: SANDRO

Le mystère du second livre

Selon des sources concordantes, un second ouvrage signé du seul professeur Sam Blili est traqué depuis des mois par les autorités universitaires neuchâteloises. De forts soupçons de plagiat planent sur cet ouvrage de 310 pages publié en 2004 par un éditeur canadien aujourd'hui introuvable. Sous le titre «Profession: redresseur de PME», ce livre a notamment servi de support à un cours de management donné par le professeur Blili à HEC Lausanne. □Mais, c'est un comble, ce livre a disparu! «Il a été retiré du présentoir de l'Institut de l'entreprise que dirige M. Blili, dès que la polémique sur ces agissements a enflé l'automne dernier», raconte un témoin. Curieux de se procurer l'ouvrage, «Le Matin» a pu vérifier une seule chose: il est effectivement devenu introuvable en Suisse. Seuls deux exemplaires sont déposés à la Bibliothèque nationale de Tunis, comme nous l'a confirmé une employée. □Notre demande d'obtenir une copie du livre n'ayant pas abouti en Tunisie, nous avons insisté une dernière fois auprès de la bibliothèque de l'Université de Neuchâtel, qui ne le référence pas sur Internet. Un responsable nous a alors confirmé n'avoir jamais ni référencé ni possédé cet ouvrage. Seule une version informatique serait conservée dans le secret des serveurs de l'uni.

Les révélations du «Matin» sur l'énormité du plagiat contenu dans un livre de référence à l'Université de Neuchâtel provoquent des réactions à l'interne et loin à la ronde. Tout d'abord, le gouvernement neuchâtelois a enfin empoigné hier matin le scandale qui couve depuis septembre dernier au sein de la Faculté des sciences économiques de l'Université. Le ministre de l'Education, Philippe Gnaegi, a ainsi obtenu l'«ouverture d'enquêtes administratives, notamment pour soupçon de plagiat», indique un communiqué diffusé hier en fin de journée.

Pourquoi si tardivement? Et pourquoi ne pas suspendre sans attendre le professeur plagieur et

retirer préventivement son livre de tout cours universitaire? A ces questions et à toute autre, Philippe Gnaegi et les autorités universitaires répondent par un silence assourdissant. Malgré l'évidence des preuves de plagiat publiées hier par «Le Matin», les autorités préfèrent se draper derrière la «présomption d'innocence» et dénoncer sa soi-disant violation par notre journal.

Lenteur critiquée

En réalité, les deux auteurs du livre mis en cause ont refusé de répondre à nos questions. Le Pr Sam Blili nous l'a fait savoir par son avocat, alors que l'ex-chef de la promotion économique romande Francis Sermet a tout simplement raccroché son téléphone, sans jamais nous rappeler comme il s'y était engagé. Voilà pour la forme. Mais sur le fond, les critiques pleuvent sur l'incroyable lenteur des procédures choisies par le Conseil d'Etat, le rectorat et le Conseil de l'Université présidé par Dick Marty. «Il faut en finir au plus vite avec cette mauvaise plaisanterie qui n'a que trop duré», résume l'académicien Jacques Hainard, député (PS) chargé de la surveillance du département de Philippe Gnaegi au sein de la Commission des finances et de gestion.

Observatrice neutre et extérieure au canton, la spécialiste internationale de lutte contre le plagiat Michelle Bergadaa se garde de donner des leçons aux Neuchâtelois, qui risquent fort de recourir à son expertise pour boucler leur enquête administrative. Mais elle ne cache pas que «face au plagiat, touchant au cœur de l'activité scientifique, on ne plaisante pas». Dans ce sens, l'experte estime qu'«il faut agir très vite et à l'aide d'experts externes. Il m'est arrivé de résoudre des enquêtes en un week-end, pour rendre mes conclusions au rectorat de telle ou telle université touchée par ce fléau qui éclabousse à chaque fois l'ensemble de la communauté scientifique».

A l'envers du bon sens

C'est précisément tout le contraire de qui se passe à Neuchâtel, où mille heures d'enquête interne commandée par Dick Marty n'ont abouti à rien. Ou, plutôt, ces six mois d'enquête interne se sont enlisés dans des histoires peu claires de mobbing et ont servi à désamorcer les

premières révélations du «Matin» sur d'autres dérapages reprochés au Pr Blili et son adjointe à la tête de l'Institut de l'entreprise.

Preuves l'automne dernier déjà

Et le plagiat, alors? Il n'a pas été réglé en priorité. C'est bien tout le problème de ce mauvais feuilleton. Philippe Gnaegi, Dick Marty et leurs experts ont pourtant été alertés très vite du soupçon de plagiat. Pire, selon nos informations, des preuves matérielles de plagiat ont été remises aux autorités l'automne dernier déjà. Mais, visiblement, il a été décidé de s'en occuper en tout dernier. S'il se refuse à tout commentaire sur le fond de l'affaire, l'avocat du professeur Sam Blili confirme toutefois cet hallucinant attentisme: «Aucune question relative à du plagiat n'a été soumise à mon client pendant toute la durée de l'enquête interne.»

Face à l'évidence des preuves déjà recoupées sur Internet par «Le Matin», on peut estimer que l'enquête du gouvernement devrait cette fois aboutir très rapidement. Mais il faudra encore départager les responsabilités entre les deux auteurs. Et, à n'en pas douter, des seconds couteaux vont être mis en cause par les auteurs eux-mêmes. «C'est l'excuse systématique des fraudeurs scientifiques», indique l'experte Michelle Bergadaa.

Certains auteurs victimes de plagiat se préparent à réagir aux révélations du «Matin». C'est notamment le cas du militant de gauche belge Denis Horman, dont un extrait de rapport écrit pour une ONG tiers-mondiste se retrouve dans l'avant-propos du livre «la Suisse qui gagne». Contacté hier, il a d'abord souri que des «capitalistes» se servent de lui. Désireux d'étudier le dossier, il va prochainement prendre position.

(Le Matin)